

Assemblée Générale
16 janvier 2024 – Saint Sernin
✦
Rapport d'activités 2022 - 2023



M
rosé MÉDIterrANÉE
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

UNE EQUIPE AU SERVICE D'UNE ORGANISATION REGIONALE

La Fédération Inter-Med délègue les contrôles des opérateurs vinificateurs aux 7 syndicats de département de son territoire de production depuis sa création en 1999. L'objectif est de mutualiser les moyens avec les structures existantes et de garder un interlocuteur unique à l'échelle départementale pour les vinificateurs. L'ODG Inter-Med gère les négociants non-vinificateurs.

Il analyse les statistiques de la production de l'IGP Méditerranée et centralise les données économiques communiquées par l'interprofession.

Il est responsable de l'évolution du cahier des charges, du plan de contrôle, de la défense du nom (29 dossiers en cours). Il coordonne les réflexions liées au segment IGP de la région, supervise les contrôles de la production dans chaque département, communique auprès des adhérents et partenaires.

LES ADMINISTRATEURS

ARDECHE

Marc DEJOUX
André MERCIER
Ludovic WALBAUM
A venir

VAUCLUSE

Joël REYNAUD
Pierre GONTIER
Marc ARNOUX
François MORICELLY

VAR

Eric PAUL
Franck CAGIATI
Fabien MISTRE
Jacques BONHOMME

DROME

Adelin MARCHAUD
Dominique GUILLOT
Romain TOURREL
Pascal JAMET

CORSE

Eric POLI
François FRANCESCHI
André CASANOVA
Laurent CRISTOFARI

BOUCHES DU RHONE

Thierry ICARD
Jean Claude PELLEGRIN
Patrick BOUTIER
Patrick HENRY

VINS DES ALPES DU SUD

Timotée ESPITALIER
Olivier RICARD

LES ADMINISTRATIFS

ODG Inter-Med : Axelle FICHTNER

ODG Ardèche : Anne MOISAN et Catherine JURY

ODG Bouches du Rhône : Christine DURAND et Marie de MONTE

ODG Drôme : Juliette MOUNIER

ODG île de Beauté : Nathalie PIERRINI & son équipe

ODG Var : Jérôme ROUZIER, Elodie GILARDI, Céline SICCARDI

ODG Vaucluse : Mladen GRUMIC et Alice DELHOME

ODG Vins des Alpes : Mladen GRUMIC et Alice DELHOME

Site professionnel : www.igpmed.fr Plateforme de contrôle : <https://igp.vins.24eme.fr> – Site Interprofession : www.intervins-sudest.org

RAPPORT D'ACTIVITES

Stocks au 31/07/2022 et au 31/07/2023

31 juillet 2022 : 395 302 HI : -17%

Rosé : 249 457 HI soit -22 %

Rouge : 125 063 HI soit -0.5%

Blanc : 20 782 HI soit -35%

31 juillet 2023 : 449 164 HI : +11%

Rosé : 250 269 HI soit 0%

Rouge : 155 906 HI soit +25 %

Blanc : 31 901 HI soit +54%

Récolte 2022

Par département	Nb opérateurs	Surface Ha	Production HI	Rendement	2021-2022	Evolution
Alpes 04 & 05	4	66	3 292	50	2 999	10%
Ardèche	7	201	8 983	45	25 151	-63%
Bouches du Rhône	97	2 660	233 973	88	173 918	35%
Drôme	41	1 402	94 147	67	88 695	6%
Var	58	769	42 028	55	26 262	60%
Vaucluse	185	6 291	409 165	65	294 317	39%
Total	392	11 389	791 588	70	611 342	29%

Volumes commercialisables IGP Méditerranée

Dpts	Volumes revendiqués en HI				Campagne 2021-2022	
	Blanc	Rosé	Rouge	TOTAL	Dpts	%
Alpes	292	2 502	519	3 313	2 836	17%
Ardèche	3 341	23 066	3 151	29 558	37 288	-21%
BDR	17 392	186 398	20 650	224 440	179 328	25%
Corse	0	0	0	0	0	0%
Drôme	7 022	35 530	29 109	71 661	75 816	-5%
Var	6 069	92 576	3 448	102 093	65 839	55%
Vaucluse	55 099	205 961	87 489	348 549	263 803	32%
Total	89 215	546 033	144 366	779 614	624 909	25%
%	11%	70%	19%	100%		
2021-2022	61 797	445 687	117 425	624 909		
	10%	71%	19%			

Opérateurs actifs

510 opérateurs actifs (+4%)

+ 444 opérateurs vinificateurs (+6%)

- 303 caves particulières (+4%)
68% des actifs qui produisent 22% des volumes : 170 137 HI (+11%)
- 93 caves coopératives (-3%)
21% des actifs qui produisent 73% des volumes : 567 809 HI (+29%)
- 48 négociants vinificateurs (+55%)
11% des actifs qui produisent 5% des volumes : 41 668 HI (+32%)

+ 66 opérateurs non-vinificateurs (+2%)

- 65 négociants conditionneurs pour 241 500 HI (+19%)
- 4 négociants vracqueurs pour 2 557 HI (+34%)

Contrôles produits

Vinificateurs : 2 232 lots contrôlés par 6 ODG (+17%)

+ 104 manquements pour 22 453 HI

- 56 lots en rosé pour 14 422 HI
- 35 lots en rouge pour 6 864 HI
- 13 lots en blanc pour 1 167 HI

+ 2 non-conformités majeures, 1 levée en recours externe et 1 déclassée

+ 1 non-typicité cépage

+ 101 non-conformités mineures :

- 14 déclassements après 1^{er} passage
- 87 en 2nd passage
- 70 non-conformités levées en 2nde passage
- 4 déclassements après 2nd passage
- 13 NC recours externes : 8 levées et 5 confirmées

En synthèse

+ 4.6% de non-conformités en 1^{er} passage

+ 80 non-conformités levées : 71 en 2nd passage et 9 en externe

+ 24 déclassements

Non vinificateurs : 2 223 lots déclarés (+16%) et 101 lots contrôlés pour 51 opérateurs

+ 7 lots non conformes en 1^{er} passage,

+ 6 non-conformités levées en 2nd passage

Mesures phares de la campagne

1. Mesure de régulation de commercialisation

Le Volume Individuel de Production Commercialisable Certifié : VIP2C a été voté au printemps 2022 par Intervins sud-est et applicable dès le démarrage de campagne 2022-2023.

Il est calculé sur 3 éléments : la base qui est la moyenne commercialisée sur les 3 dernières années de l'opérateur ; le volume de Développement collectif fixé par l'interprofession chaque année de 0 à 15% : cette campagne il est de 5% ; les volumes complémentaires au choix de l'opérateur dans la limite de sa déclaration de récolte, sur présentation d'un contrat ou d'une déclaration de conditionnement.

- ✚ 194 entreprises sont concernées pour une moyenne de 410 572 HI
- ✚ 160 entreprises ont revendiqué soit 82%
- ✚ 76 entreprises ont utilisé le VIP2C soit 47% pour 63 800 HI
- ✚ 70% des volumes ont été justifié par des contrats vrac
30% des volumes par des conditionnements

2. Mesure de régulation à la production

Baisse du rendement sur le rouge et rosé de 20% votée le 26 juin 2023, applicable pour la récolte 2023.

- ✚ 100 HI pour le rosé
- ✚ 100 HI pour le rouge
- ✚ Maintien de 120 HI pour le blanc

3. Contingent 2024

Décision de baisser très significativement le contingent pour 2024, de 94% : 10 Ha pour 150 Ha en 2023.

4. Nouveaux cépages

Vote pour l'étude de 18 nouveaux cépages (résistants au stress hydrique et aux maladies) avec l'ICV en 2024.

Côté marché en bref

- ✚ Sorties de chais : 778 551 HI (0%) dont 595 998 HI en rosé (+1%)
- ✚ Contrats vrac : 417 487 HI (+2%) dont 332 084 HI en rosé (+3%) cours moyen 95.08€/HI (-9%)
- ✚ Ventes GD : 196 147 HI (+3%) dont 163 579 HI en rosé (+3%),
- ✚ Vente export : 86 034 HI (-11%) 40% USA / Canada – 10% Royaume Uni – 8% Belgique

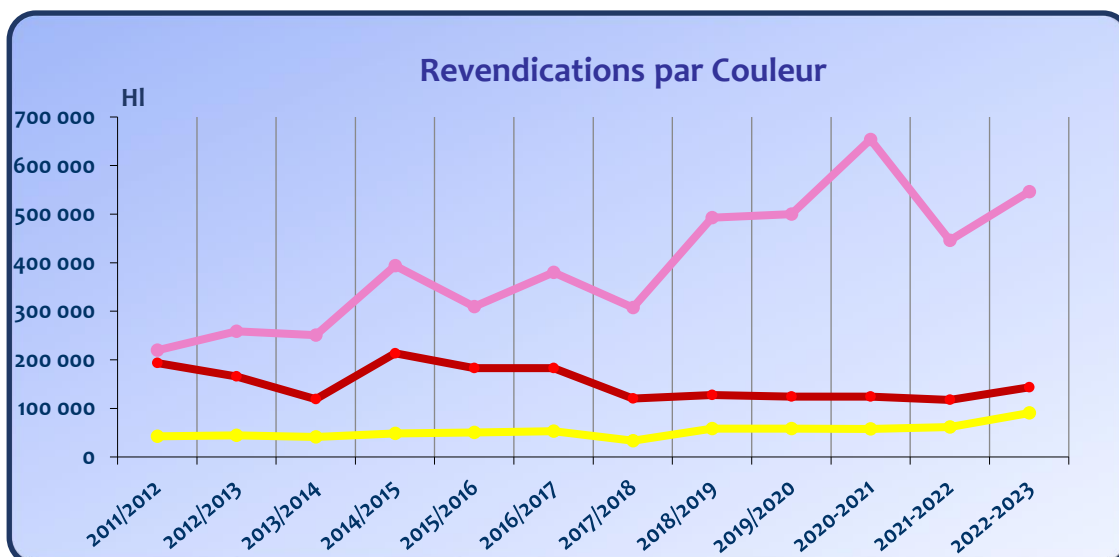
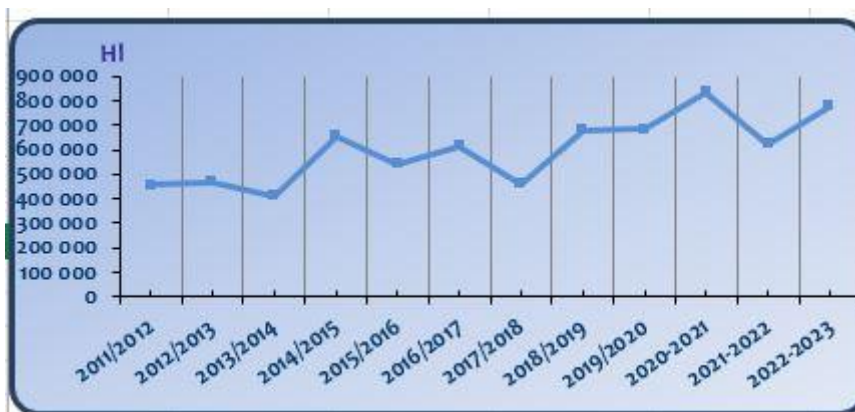
Rétrospective de la production depuis 2011

Récoltes

Campagne	Surface	Volume	Rendement
2011-2012	6 721	494 359	74
2012-2013	8 501	529 714	62
2013-2014	9 042	486 579	54
2014-2015	9 771	788 584	81
2015-2016	9 034	598 269	66
2016-2017	9 568	686 976	72
2017-2018	9 128	454 973	50
2018-2019	10 031	681 314	68
2019-2020	10 528	669 300	64
2020-2021	10 848	829 021	77
2021-2022	10 588	603 972	57
2022-2023	11 389	791 588	70

Revendications intégrant les changements de dénomination

Campagne	Volumes
2011/2012	455 226
2012/2013	469 337
2013/2014	410 986
2014/2015	655 619
2015/2016	543 323
2016/2017	615 479
2017/2018	461 462
2018/2019	678 376
2019/2020	683 102
2020/2021	835 969
2021/2022	624 909
2022/2023	779 614



La dernière fois que nous avons organisé l'Assemblée de Méditerranée en Ardèche remonte au 18 mars 2016. Nous sommes toujours très bien accueillis par nos collègues ardéchois, raison pour laquelle je suis venu la veille pour être à l'heure ce matin et m'entretenir avec mes amis ardéchois autour d'un repas sympathique... 😊

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui sont venues dans le « Nord » participer à notre AG Inter-Med. Tout d'abord son Président et l'équipe qui l'entoure et lui permet d'évoluer dans une tâche pour le moins compliquée dans cette période de transition. Ensuite André Mercier, Pierre Champetier et Denis Roume, les sages Ardéchois qui ont travaillé sans relâche pour la valorisation et l'organisation des IGP d'Ardèche depuis plusieurs décennies.

Messieurs je vous salue bien bas...

En 2016, nous avons eu quelques soucis de volumes, de cotisations syndicales et ODG, et de positionnement de notre Dénomination régionale. Je vous demandais de prendre les bonnes décisions pour notre ODG concernant la production de notre IGP et les cotisations de notre Fédération, et de ne plus remettre en question les décisions prises en faisant 2 pas en avant et ensuite un pas en arrière... Je vous avais proposé une feuille de route à 3 ans que vous avez accepté ce jour-là. Nous nous sommes compris et entendus. Je finissais mon rapport de l'époque en vous disant que si l'on ne sait pas où on va, on arrive ailleurs...

Nous sommes ensuite rentrés dans une période de confort par la suite avec des volumes moyens satisfaisants et des prix à la hausse pour atteindre 118€ l'HI d'assemblage rosé.

Mais depuis 2020 nous voilà repartis en galère avec tous ces faits marquants de ces dernières années qui nous impactent. On a commencé par 2 ans de covid puis la guerre en Ukraine, la guerre en Israël avec le Hamas, les exportations mondiales qui s'effritent (taxes USA...). Aujourd'hui le transport maritime est perturbé par les pirates et n'utilise plus le canal de Suez, le prix des conteneurs est passé de 3000 à 6000€, sans parler de l'inflation importante que l'on subit par rapport à tous ces conflits sociaux économiques. Et maintenant nous faisons le constat d'une baisse de consommation aberrante avec toute la propagande santé qui va avec ces hygiénistes extrémistes qui nous racontent que le 1^{er} verre de vin donne le cancer... On est passé en 40 ans de 120 litres par habitant à moins de 40 litres aujourd'hui. Nous sommes plongés dans une crise sans précédent, tous les 20 ans nous en vivons une... Il faut plus que jamais être réactif, rapide, performant pour être sûrs de remonter la pente.

On connaît les solutions, il n'y en pas 50 : diminution du rendement, c'est fait. Distillation : c'est fait. Arrachage massif sur l'Hexagone pour réduire les volumes et pour redonner de l'oxygène au marché entre l'offre et la demande... Rien de bien gai mais nous y sommes. Doit-on se résigner ? Je ne crois pas. Pas en ce qui me concerne et j'espère que vous êtes prêts aussi de votre côté.

Je lance un appel solennel au Vaucluse, au Var, à l'Ardèche, aux Bouches du Rhône, à la Drôme, aux Alpes et à la Corse, pour garder notre IGP Méditerranée telle que nous l'avons construite depuis 23 ans. Succès qui aujourd'hui est jaloué par certains.

Ensemble gardons notre cap, son rythme, son esprit d'équipe et ne baissons pas les bras. C'est dans la difficulté et les crises que l'on s'accomplit et que l'on grandit.

Livrons bataille, et je reprends les mots de Denis « le pire n'est jamais sûr ». Faisons le bilan, analysons la situation, notre interprofession est compétente : je salue mon ami Jean Claude qui n'a pas pu venir. Roger Ravoire et Marine le représentent pour Intervins, et Marie pour le syndicat des IGP des Bouches du Rhône. L'an dernier à Venasque je vous disais que notre salut viendrait par la qualité de nos vins, qu'ils ne soient pas juste génériques, ni moyen », mais le résultat de votre savoir-faire de vigneron.

J'étais au congrès de La Coopération Agricole France à Dijon. Notre Ministre nous a rendu visite juste pour dire bonjour...Aucune annonce n'a été faite. Ceux qui nous gouvernent ne nous prennent pas au sérieux. D'ailleurs comment pourraient-ils le faire, ils ne sont compétents... Tous les 6 mois nous changeons de ministre, nous évoquons le 49/3 pour faire passer une loi, nous n'avons pas de majorité gouvernementale ! C'est lamentable et ils veulent nous faire la leçon... Comptons sur nous-même et faisons front avec nos organismes ODG/Syndicat/Interprofessions etc. Nous sommes le collectif Med qui défendons nos intérêts communs. Continuons de travailler en bonne Intelligence pour la durabilité de l'IGP Med.

Malheureusement la récolte 2023 s'avère compliquée et déséquilibrée avec tous ces aléas climatiques et sociétaux, les années passent et ne se ressemblent pas. Mais je continue à penser que notre IGP Méditerranée a des atouts précieux. Ses assemblages sur les 3 couleurs avec un focus sur le rosé, et peut être un jour ses bulles ? Et surtout ses femmes et ses hommes qui travaillent jour après jour avec humilité, modestie et conscience, qui lui donnent une certaine grandeur. Gardons la foi, l'équation finale sera à la hauteur de notre IGP régionale.

Je vais terminer sur ces quelques mots et remercier mes collègues et amis qui m'entourent et qui œuvrent pour Méditerranée en département, en région et au national. Avec nous tous la Méditerranée est bien représentée, simplement, par des Méditerranéens avec force, caractère et passion. Dans cette période qui ébranle toute la viticulture française, faisons front. La meilleure posture reste l'humilité, mais aussi notre responsabilité, notre professionnalisme, nos innovations, notre attractivité dans tous les sens du terme. C'est une question d'attitude et de comportement : « La Méditerranée Attitude ».

Les esprits forts discutent des idées
Les esprits moyens discutent des événements
Et les esprits faibles discutent des gens...

Je vous laisse cogiter sur cet adage !

Sur ce je remercie Axelle notre Directrice Med ainsi que toutes les directrices, directeurs de nos ODG qui travaillent et contribuent à la bonne marche de notre activité de tous les départements. Et tous les services qui œuvrent pour Méditerranée...

Merci à tous et encore une fois je vous souhaite le meilleur pour 2024.

Thierry ICARD, Président

